

Rechercher des partitions par instrument ou par formation instrumentale

Vous souhaitez connaître toutes les partitions disponibles pour piano à quatre mains, ou pour un quatuor de hautbois? C'est possible !

Il faut sélectionner la clé de recherche **Indice CNR** dans une des listes déroulantes et rentrer l'indice qui correspond à votre instrument.

RECHERCHE AVANCÉE

The screenshot shows the 'RECHERCHE AVANCÉE' section of a website. At the top, there are three tabs: 'Tout', 'Catalogue', and 'Patrimoine'. Below the tabs, it says 'Recherche dans les catalogues de Nantes et les catalogues partenaires'. There are several search fields: 'Indice CNR' (with a dropdown menu open), 'Expression' (containing '111'), 'Titre' (containing 'Mozart'), and 'Auteur/Interprète' (containing 'Mozart'). There are also 'Et' buttons and a 'Rechercher' button. The dropdown menu for 'Indice CNR' is open, showing options like 'Titre', 'Auteur/Interprète', 'Sujet', 'Collection', 'Editeur', 'Label disque', 'Date', 'Indice dewey', 'Indice CD', 'Indice CNR' (highlighted), and 'Cote'.

En cliquant sur **Rechercher**, vous obtiendrez la liste de toutes partitions de Mozart pour l'indice 111 (soit piano seul) disponibles sur le réseau nantais.

Qu'est-ce qu'un indice ? Quel indice correspond à ce que je cherche ?

À chaque instrument correspond un chiffre que l'on appelle indice. Tous les indices fonctionnent selon le même principe.

L'indice **132** correspond par exemple à la trompette (un seul instrument). Si cet indice est suivi de la lettre **A**, cela correspond à **Anthologie** (recueils de plusieurs pièces de compositeurs différents).

132 A : anthologie de pièces pour trompette seule.

Si l'indice est suivi de la lettre **P**, il s'agit d'une partition à usage

Pédagogique (méthodes, études...)

132 P : méthode, études pour trompette seule.

Duos, trios, quatuors pour un même instrument

Si on lui ajoute un point suivi de nouveaux chiffres commençant par 0, il s'agit d'une **formation pour un même instrument** :

132.02 correspond à deux trompettes

132.03, à trois trompettes

132.04, à quatre trompettes

et ainsi de suite jusqu'à **132.09** (neuf trompettes ou petit ensemble)

Instrument seul et accompagnement

Les déclinaisons **.11**, **.12** et **.13** correspondent à des instruments dits d'accompagnement :

132.11 signifie trompette accompagnée de piano

132.12 signifie trompette accompagnée de clavecin

132.13 signifie trompette accompagnée d'orgue.

Un système combinatoire

On peut combiner ces indices avec les lettres **A** et **P** : **132.11 A** : anthologies de pièce pour trompette et piano.

Enfin, petite subtilité, les indices qui se terminent en **.11 R** correspondent à des concertos, où le piano est une « réduction » de l'orchestre.

Par exemple, **132.11 R** correspond à un concerto pour trompette avec l'orchestre « réduit » au piano.

Des exemples

Par exemple, je cherche :

une pièce pour guitare seule, l'indice **142**

un concerto pour guitare en réduction piano, je cherche l'indice **142.11 R**.

une pièce pour piano et guitare, l'indice **142.11**.

une méthode pour guitare avec accompagnement piano, **142.11 P**

une pièce pour trois guitares, l'indice **142.03**.

Les indices par instrument

Voici la liste des indices par instrument :

Instrument	Indice
Accordéon	119
Alto	162
Basson	125
Batterie	153
Celesta	115
Clarinette	124
Clavecin	112
Clavier ancien (viginale)	118
Contrebasse	164
Cor	131
Flûte à bec	121
Flûte traversière	122
Guitare	142
Guitare basse	143
Harpe	141
Hautbois	123
Ondes martenot	114
Orgue / Harmonium	113
Percussions (claviers seulement)	152
Percussions (peaux seulement)	151
Percussions (toutes)	150
Piano	111
Saxophone	126
Trombone	133
Trompette / Cornet / Bugle	132
Tuba / Saxhorn / Euphonium	134
Violon	131
Violoncelle	163

Pour les indices de musique de chambre, référez-vous à la classification de musique de chambre disponible au format PDF sur la page « Catalogue et ressources ligne »

Pour information, les indices ont été établis dans un ordre logique croissant, par familles d'instruments.

N'hésitez pas à demander des précisions aux bibliothécaires !